

neoform Rapid

Version : 3 / FR

remplace la version : 2 /
FR

Date de révision:
02.01.2018

Date d'impression
02.01.18

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

neoform Rapid

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

désinfectants

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse:

Chemische Fabrik Dr. Weigert GmbH & Co. KG
Mühlenhagen 85
D-20539 Hamburg
No. de téléphone +49 40 789 60 0
No. Fax +49 40 789 60 120
www.drweigert.com

Adresse email de la personne responsable pour cette FDS:

sida@drweigert.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence

ORFILA téléphone : +33 1 45 42 59 59
GBK/ Infotrac: (USA domestic) +1 800 535 5053 or international +1 352 323 3500

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 3	H226
Eye Irrit. 2	H319
STOT SE 3	H336

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

neoform Rapid

Version : 3 / FR

remplace la version : 2 /
FR

Date de révision:
02.01.2018

Date d'impression
02.01.18

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Ne pas dépasser 50 ml/m ² . Ne pas pulvériser vers une flamme, un objet incandescent, ou sur un appareil électrique en fonctionnement. Éliminer seulement les emballages complètement vidés et fermés. Pour l'élimination du produit restant voir fiche de données de sécurité.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient propane-1-ol

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux

propane-1-ol

No. CAS	71-23-8			
No. EINECS	200-746-9			
Numéro d'enregistrement	01-2119486761-29			
Concentration	>= 25	< 50	%	
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	Eye Dam. 1	H318		
	STOT SE 3	H336		
	Flam. Liq. 2	H225		

éthanol

No. CAS	64-17-5			
No. EINECS	200-578-6			
Numéro d'enregistrement	01-2119457610-43			
Concentration	>= 10	< 25	%	
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	Flam. Liq. 2	H225		

Autres données

pour le texte des avertissements de danger H voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

neoform Rapid

Version : 3 / FR

remplace la version : 2 /
FR

Date de révision:
02.01.2018

Date d'impression
02.01.18

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d'eau.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Conduire chez le médecin.

Protéger les secouristes

Secouristes: Faites attention à l'autoprotection

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu à ce jour.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins / Risques

Après l'ingestion avec le vomissement suivant il se produit l'aspiration dans les poumons et ca peut provoquer la pneumonie chimique ou l'étouffement

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Produits extincteurs en poudre, Mousse, Dioxyde de carbone, Eau pulvérisée

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements spéciaux pour la protection des intervenants

Ne pas inhaler les gaz dégagés lors d'une explosion ou d'un incendie. En cas d'incendie, utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Tenir à l'écart des sources d'ignition. Veiller à assurer une aération suffisante. Utiliser un vêtement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser les résidus avec des produits absorbant les liquides. Les récipients remplis avec le produit absorbé doivent être suffisamment étiquetés. Éliminer selon les réglementations en vigueur.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

neoform Rapid

Version : 3 / FR

remplace la version : 2 /
FR

Date de révision:
02.01.2018

Date d'impression
02.01.18

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.
Eviter la formation d'aérosol. Conserver le récipient bien fermé.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur. Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage recommandée

Valeur > -15 < 25 °C

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé. Aire de stockage dotée d'une bonne aération.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des agents oxydants puissants.

Classe de stockage d'après TRGS 510

Classe de stockage d'après 3 Liquides inflammables
TRGS 510

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

pas de données

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

éthanol

Liste	VLEP			
Valeur	1900	mg/m ³	1000	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	9500	mg/m ³	5000	ppm(V)

Etablie le : 2011; Remarque : TMP: 84; FT: 48

propane-1-ol

Liste	VLEP			
Valeur	500	mg/m ³	200	ppm(V)

Etablie le : 2011; Remarque : TMP: 84; FT: 211

Autres données

Autres paramètres à contrôler ne sont pas connus.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Ne pas fumer pendant l'utilisation. Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Protection respiratoire - Note

N'est pas nécessaire mais il faut empêcher de la respiration des vapeurs

Protection des mains

Gants résistant aux produits chimiques (EN 374)

neoform Rapid

Version : 3 / FR

remplace la version : 2 /
FR

Date de révision:
02.01.2018

Date d'impression
02.01.18

Utilisation	Contact permanent avec les mains		
Matériau approprié	butyle		
Épaisseur du gant	>=	0,7	mm
Temps de pénétration	>	480	min
Matériau approprié	nitrile		
Épaisseur du gant	>	0,4	mm
Temps de pénétration	>	120	min
Utilisation	Contact de courte durée avec les mains		
Matériau approprié	nitrile		
Épaisseur du gant	>	0,28	mm

Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale (EN 166)

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat	liquide		
Couleur	incolore, limpide		
Odeur	odeur d'alcool		
La limite de l'odeur			
Remarque	non déterminé		
valeur pH			
Remarque	non déterminé		
Point de fusion			
Remarque	non déterminé		
Point de congélation			
Remarque	non déterminé		
point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition			
Valeur	72		°C
Point d'éclair			
Valeur	27		°C
méthode	DIN EN 22719		
Le coefficient de l'évaporation			
Remarque	non déterminé		
inflammabilité (solide, gaz)			
évaluation	non déterminé		
limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité			
Remarque	non déterminé		
Pression de vapeur			
Remarque	non déterminé		
Densité de vapeur			
Remarque	non déterminé		
Densité			
Valeur	0,89		g/cm ³
température	20	°C	
Hydrosolubilité			
Remarque	miscible en toutes proportions		

neoform Rapid

Version : 3 / FR

remplace la version : 2 /
FR

Date de révision:
02.01.2018

Date d'impression
02.01.18

solubilité(s)

Remarque non déterminé

coefficient de partage: n-octanol/eau

Remarque non déterminé

Température d'inflammabilité

Remarque non déterminé

température de décomposition

Remarque non déterminé

Viscosité

dynamique

Valeur	4		mPa.s
température	20	°C	

propriétés explosives

évaluation non déterminé

Propriétés comburantes

évaluation Aucun(e) n'est connu(e).

9.2. Autres informations

Autres données

Aucun(e) n'est connu(e).

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Pas de réaction dangereuse connue.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Pas de réaction dangereuse connue. Formation possible de mélanges inflammables avec l'air en cas d'échauffement au-dessus du point d'éclair et/ou en cas de pulvérisation ou de nébulisation.

température de décomposition

Remarque non déterminé

10.5. Matières incompatibles

Réagit au contact des agents d'oxydation forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

vapeurs ou gaz irritants

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

Espèces	rat	
DL50	> 2000	mg/kg
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne

neoform Rapid

Version : 3 / FR

remplace la version : 2 /
FR

Date de révision:
02.01.2018

Date d'impression
02.01.18

sont pas remplis.

Toxicité aiguë par inhalation

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion/irritation cutanée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

évaluation irritant

sensibilisation

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

évaluation Risque présumé d'effets graves pour les organes.
Voie d'exposition par inhalation
organes : Système nerveux

Danger par aspiration

Pas de dangers particuliers à mentionner.

Autres données

Des données additionnelles aux informations données sur le produit dans la présente sous-section ne sont pas disponibles.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Indications générales

non déterminé

12.2. Persistance et dégradabilité

Indications générales

Des données additionnelles aux informations données sur le produit dans la présente sous-section ne sont pas disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Indications générales

Des données additionnelles aux informations données sur le produit dans la présente sous-section ne sont pas disponibles.

neoform Rapid

Version : 3 / FR

remplace la version : 2 /
FR

Date de révision:
02.01.2018

Date d'impression
02.01.18

coefficient de partage: n-octanol/eau

Remarque

non déterminé

12.4. Mobilité dans le sol

Indications générales

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Indications générales

Non applicable

Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation

Le produit ne contient aucune substance PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Indications générales

non déterminé

Information supplémentaire sur l'écologie

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballages contaminés

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	1987	1987	1987
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	ALCOOLS, N.S.A. (propane-1-ol, éthanol)	ALCOHOLS, N.O.S. solution (propan-1-ol, ethanol)	ALCOHOLS, N.O.S. (propan-1-ol, ethanol)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	III	III	III
Quantité limitée	5 l		
Les catégories de transport	3		

neoform Rapid

Version : 3 / FR

remplace la version : 2 /
FR

Date de révision:
02.01.2018

Date d'impression
02.01.18

14.5. Dangers pour l'environnement		no	
Code de restrictions en tunnels	D/E		
Code IMDG «groupes de séparation»		0 Non applicable	

Information pour tous les modes de transport

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir paragraphes 6 à 8

Autres informations

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Catégories d'accident suivant la Directive 96/82/CE

Catégorie	6	Inflammables	5.000.000	kg	50.000.000	kg
-----------	---	--------------	-----------	----	------------	----

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination WGK 1

de l'eau (Allemagne)

Remarque Classification according to Annex 4 VwVwS

COV

COV (CE) 0 %

Autres informations

Le produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Flam. Liq. 2	Liquide inflammable, Catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique STOT un., Catégorie 3

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.